

Canards facétieux ? Pour une redéfinition de la notion de canard

Romain WEBER

Bibliothécaire à la Bibliothèque historique de la ville de Paris

Comme vous vous y attendez, je vais moi aussi vous parler d'occasionnels. Mais je vais moins vous parler de leur contenu que de leur spécificité en tant qu'objet éditorial, de leur définition, mon but étant de mieux comprendre cette production en la resituant dans un contexte plus vaste.

Les bibliographies utilisées

Pour cela, je me suis aidé des principales biographies sur le sujet : *L'Information en France* de Jean-Pierre Seguin¹, les deux volumes des *Fictions narratives en prose de l'âge baroque* publiés sous la direction de Franck Greiner², les *Canards sanglants* de Maurice Lever³ et les références du « Diable dans les occasionnels » de Takafumi Hirano⁴. En comparant les références bibliographiques de canards et les originaux décrits, je me suis aperçu qu'il leur manquait un grand nombre d'informations. Ces manques résultent des techniques de catalogage qui ont toujours peiné à rendre compte exactement d'une page de titre et aux problèmes de place, inhérents au support papier qu'elles utilisent.

Base de données de canards

J'ai donc créé une base de données d'environ 700 fiches alimentée pour 600 d'entre elles par les bibliographies Seguin et Greiner. J'en ai ajouté une centaine qui n'étaient ni dans l'une ni dans l'autre, provenant des catalogues de la BnF ou de l'USTC. Ouvrage à développer⁵, mais qui en l'état a pu servir de base à mon intervention. Il a fallu aussi

¹ *L'Information en France avant le périodique. 517 canards imprimés entre 1529 et 1631*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1964.

² Franck Greiner (dir.) *Fictions narratives en prose de l'âge baroque (1585-1610)*, Paris, Champion, 2007, t. 1, annexe des canards, p. 866-880 et *Fictions narratives en prose de l'âge baroque (1611-1623)*, Paris, Classique Garnier, 2014, t. 2, annexe des canards, p. 1207-1228.

³ Maurice Lever, *Canards sanglants. Naissance du fait divers*, Paris, Fayard, 1993.

⁴ Takafumi Hirano, « Le Diable dans les occasionnels » (premier article), *FRACAS*, Groupe de recherche sur la langue et la littérature françaises du centre et d'ailleurs (Tokyo), 2016, 27, en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01298042/document>, consulté le 19 septembre 2019.

⁵ Il reste beaucoup à ajouter, ne serait-ce qu'en informatisant les autres bibliographies sur la question produites par Jean-Pierre Seguin (*L'Information en France Louis XII à Henri II*, Genève, Droz, 1961) et celles parues dans divers articles d'*Arts et traditions populaires* : « L'information en France, à la fin du XV^e siècle » n° 4, octobre décembre 1956 et n° 1, janvier juillet 1957.

Canards, occasionnels, éphémères : « information » et infralittérature en France à l'aube des temps modernes, actes du colloque organisé à l'Université de Rouen en septembre 2018, publiés par Silvia Liebel et Jean-Claude Arnould.

(c) Publications numériques du CÉRÉDI, « Actes de colloques et journées d'étude (ISSN 1775-4054) », n° 23, 2019.

dédoubler les fiches et fusionner les données⁶.

Correction et additions

À l'aide de fichiers numérisés des textes et de catalogues de bibliothèques, j'ai ensuite corrigé le plus grand nombre possible de ces fiches, en rectifiant les graphies, en complétant une centaine de titres abrégés, repérables la plupart du temps à leurs points de suspension. Ce rétablissement des titres originaux a parfois fait apparaître de bonnes surprises, comme des mentions d'auteurs ou de traduction : « Traduit d'italien en français » ou « fidelement Traduit en François par Jean B. Anthoine sieur de Bellancour » etc. J'ai pu ainsi ajouter ou parfois enlever⁷ des attributions, des permissions, des « jouxte la copie⁸ ». J'ai pu rectifier des cotes de bibliothèques qui ont évolué⁹, compléter des adresses d'impression, des indices de fonctions (*imprimé par, pour, se vend à...*) ou des noms d'éditeurs en créant dans ce cas un thésaurus¹⁰. J'ai enfin inséré plus de 600 permaliens pointant vers des notices des catalogues de la BnF ou de l'USTC et 185 autres liens pointant vers des fichiers numérisés en ligne afin de comparer la notice à l'original... et, bien sûr, de lire le texte.

Ce type de base de données est aujourd'hui très simple à mettre en œuvre. Son usage pour l'étude d'un corpus extensif comme celui des canards me paraît indispensable. Elle permet de mieux appréhender le phénomène et d'étayer nos réflexions sur des données statistiques éditoriales, matérielles, lexicales...

Privilèges et permissions

L'exemple des privilèges et permissions me paraît parlant. En effet, pour les bibliographies papier, les autorisations d'impression brillent par leur absence : seul 1,8 % des textes en possèdent, soit 2 privilèges et 9 permissions sur les 596 notices Seguin et Greiner. Ce qui pousse probablement Jean-Pierre Seguin à écrire que

⁶ Entre 1585 et 1623, période commune couverte par ces deux bibliographies, Seguin répertorie 372 canards et Greiner 299, mais ces références ne se recouvrent pas exactement puisqu'il y a 104 références de Seguin qui ne se trouvent pas dans Greiner et à l'inverse 31 références Greiner absentes de Seguin.

⁷ Exemple : les *Fictions narratives en prose de l'âge baroque*, t. 2 donnent Claude Armand comme auteur de la *Miraculeuse resurrection d'un enfant venu mort au monde, Qui a receu vie en l'Eglise de Nostre-Dame de Bonne-nouvelle en Gastinois, le 16. Juillet 1620...*, Paris, Jouxte la coppie imprimée à Poitiers par J. Thoreau, 1620, alors qu'il s'agit de son éditeur.

⁸ Les *Fictions narratives en prose de l'âge baroque* ne les mentionnent pas tous. Exemples d'oubli : *Discours sur le cheval de bronze qui a esté trouvé au Royaume de Naples, avec une Prophétie qui s'est trouvée dedans. Par la révélation de S. Isidore apres sa canonization, que nostre S. Pere le Pape Grégoire XV. à envoyé au Roy Louis le Juste*, Paris, Chez la vefve Hubert Velut, ruë de la Tannerie, 1623, Jouxte la coppie imprimée à Lisbone, 1622 ; *Discours veritable du grand et espouvantable Deluge, arrivé en Espagne, au Comté de Barcelonne. Présenté au Roy. Traduit en François, par le Sieur de Salazar Secretaire, Interprete de la langue Espagnolle pres sa Majesté*, Pour Anthoine du Brueil, Jouxte la coppie Espagnolle Imprimée à Barcelone par Estienne Libert, Avec permission des Supérieurs, 1618.

⁹ Exemples : « 8° LK⁷. 10331 A » s'écrit aujourd'hui « 8-LK7-10331 (A) » ; « Thoisy 106, f° 7 » « Z THOISY-106 (FOL 7) » etc., différences d'écriture qui posent problème à l'heure de comparer ou de dédoubler informatiquement les notices bibliographiques.

¹⁰ J'emploie ce terme générique « éditeur » pour désigner les libraires, imprimeurs-libraires ou imprimeurs ayant apposé leur nom sur la page de titre de nos canards. La constitution d'un thésaurus permet d'établir des attributions et des statistiques malgré d'importantes variations graphiques dans pages de titre et dans leurs relevés. Ainsi, il est possible d'associer Jean de Lastre et J. de l'Astre, de distinguer Jean et Jacques Bessin, actifs à la même période, malgré l'emploi de l'initiale J. en guise de prénom ou les Antoine Du Brueil père et fils.

l'« *Histoire admirable d'un faux et supposé mary* » (le faux Martin Guerre) qui est doté d'un privilège pour six ans est un « fait sans exemple pour les occasionnels¹¹ ».

Pourtant, si je m'en tiens aux 190 fiches bibliographiques que j'ai corrigées « livre en main », la base de données en révèle 95 (50 %) affichant une autorisation, parmi lesquelles : 20 privilèges, 72 permissions et 3 approbations. On trouve même quelques raretés, comme un cas de permission sans mention éditoriale (Seguin n° 433), des cas de mises en avant de permission obtenue par l'éditeur copié (Seguin n° 271, n° 37 et USTC n° 56864) et même un cas de double permission (celle de la copie venant s'ajouter à celle du texte copié¹²).

On s'aperçoit ensuite que la présence des privilèges, importante au XVI^e siècle, disparaît pour ainsi dire au XVII^e, tous les textes privilégiés, sauf quatre, ayant été imprimés avant 1600. Les permissions, elles, sont mieux réparties, puisque 30 sur 72 sont revendiquées par des brochures du XVI^e siècle. Cette évolution est très nette et demande à être expliquée. La durée des privilèges, quant à elle, est rarement indiquée dans les extraits insérés, j'en trouve pourtant quelques-uns de 3 mois (Seguin n° 136, n° 484), de 6 mois (Seguin n° 131), d'1 an (Seguin n° 231), de 3 ans (Seguin n° 411, n° 299), de 6 ans¹³ et même un sans limite, la « vie durant » de son auteur¹⁴ !

Le point de vue se renverse donc totalement, l'information véhiculée par les bibliographies papier était fautive par omission et biaise l'analyse. Ce ne sont pas 1,8 %, mais la moitié des canards qui ont fait l'objet d'une protection ou d'une autorisation. Pourquoi un tel effort pour de si petites productions que tout le monde s'accorde à décrire comme de faibles investissements, rapidement obsolètes et nécessitant tout au plus qu'une journée de travail pour une presse ? Cela peut être dû au fait que ces publications n'étaient pas des projets d'auteurs financés en partie ou en totalité par ceux-ci, mais de purs produits d'ateliers et qui plus est, au cycle de vie relativement court, donc représentant un enjeu moins négligeable qu'on aurait pu le penser.

Mise en place sur le site du CÉRÉDI

J'espère que cette base de données pourra être mise à disposition de tout le monde sur le site du CÉRÉDI, afin d'être augmentée, complétée et former un outil d'étude de notre sujet.

En attendant, je la tiens disponible sur mon cloud sous sa forme actuelle, c'est-à-dire 2 logiciels autonomes (développés sous FileMaker) d'environ 40 Mo à télécharger par le

¹¹ Introduction à *L'Information en France avant le périodique*, op. cit., p. 66, note 2.

¹² *Arrest memorable de la cour de Parlement de Dole... donné à l'encontre de Gilles Garnier, Lyonnais, pour avoir en forme de loup garou dévoré plusieurs enfans, et commis autres crimes : enrichy d'aucuns points recueillis de divers auteurs pour esclarir la matiere de telle transformation*, A Lyon, Par Benoist Rigaud. 1574. Avec permission. Jouxte la copie imprimée à Sens : & depuis à Paris pour Pierre des-Hayes, avec Privilège, en ligne sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k652824/fl.image>, consulté le 19 septembre 2019.

¹³ *Histoire pitoyable des parricides commis par Jaques Gentet et sa femme envers leurs peres, meres et soeurs, en la ville de Blaye. Avec le sommaire de leur procès, et Arrest de la Cour de Parlement de Bourdeaux contre lesdits parricides. Par I. PREVOST, s.* Chez Nicolas Rousset, devant le Palais ruë de la Pelleterie, à l'image S. Jaques. Avec Privilège du Roy, in-16°, 69 p., en ligne sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k111581c>, consulté le 19 septembre 2019.

¹⁴ Antoine Crespin, *Demonstration d'une Comette, comme on voit le pourtraict : Veue au Ciel, le 29. de Iuing 1571, dans la Magnifique Cité de Lengres, et contempler : Par M. Antoyne Crespin Nostradamus, Docteur, et Conseiller, Medecin, et Astrologue ordinaire, du tres haut et et tres-chrestien Roy de France. Dediée à la Maiesté de Monseigneur le Duc de Sauoye. Figvre veve av ciel.* Par Jean Marcorelle, Avec Privilège du Roy, Lyon 1671, 16 p., en ligne sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k58179845>, consulté le 19 septembre 2019.

lien ci-dessous et fonctionnant l'un sous [Windows \(configuration système minimum requise Windows 7\)](#) et l'autre sous [Macintosh \(configuration minimum OS X Yosemite 10.10\)](#). Des notices peuvent bien sûr être modifiées, supprimées ou ajoutées manuellement, mais également être exportées sous forme de fichiers CSV, Excel... ou importées depuis des fichiers de même format.

The screenshot displays two records from the BnF Gallica database. The top record (ID 743) is titled 'La figure de la Beste trouee en la terre de tres reuerend seigneur l'archevesque de Saltzburg, au pays des Allemaignes, contrefaite apres le vif au vray.' (1531). It includes a thumbnail of the book cover, a description in original, disassembled, and modern French, and a list of editions. The bottom record (ID 475) is titled 'LES PRODIGES merueilleux [sic] aduenuz & veuz en Allemaigne.' (1556). It also features a thumbnail, a description in original, disassembled, and modern French, and a list of editions. Both records show the author, location, date, and various metadata fields.

© Romain Weber

Choix du corpus et définition des canards

Une fois cet outil créé, je me suis interrogé sur les critères qui ont présidé à la constitution de ce gros ensemble bibliographique. Jean-Pierre Seguin ou Maurice Lever, se sont plus préoccupés, semble-t-il, de constituer un corpus, de le décrire, de le rééditer, que de construire une définition précise de leur objet et d'en définir les marges.

Jean-Pierre Seguin définit le canard très succinctement : c'est « un imprimé vendu à l'occasion d'un fait divers d'actualité, ou relatant une histoire présentée comme telle¹⁵. » Il le différencie ensuite des occasionnels relatant des épisodes de l'histoire contemporaine. Ce qui nous donne, si on le suit, d'un côté les occasionnels de faits divers ou canards et de l'autre les occasionnels historiques qui ont été systématiquement rejetés de sa bibliographie¹⁶. Malgré cela, il demeure une ambiguïté dans le titre même de sa

¹⁵ Jean-Pierre Seguin, *L'Information en France avant le périodique*, op. cit., p. 8. Il précise ensuite : « il peut avoir des liens plus ou moins étroits et avoués avec les événements politiques ou religieux contemporains, mais le fait divers y demeure le principal motif d'intérêt et si propagande il y a, celle-ci passe sous son couvert. » Matériellement, le canard « se présente presque toujours sous la forme d'une brochure d'un ou de deux, très rarement de trois cahiers, généralement composée à la hâte, sur un papier de médiocre qualité ».

¹⁶ A été rejeté tout imprimé « qui trouverait mieux sa place dans une étude sur les occasionnels historiques », *ibid.*, p. 65-66.

bibliographie, *L'Information en France avant le périodique*, laisse en effet penser à un travail sur les occasionnels historiques et non sur ceux de faits divers alors que c'est l'inverse.

Deux décennies plus tard, la définition se trouble encore, car pour Maurice Lever dans *Canards sanglants*¹⁷ et pour Annie Parent-Charon¹⁸ dans un article étudiant les « Canards du Sud-Ouest 1560-1630 » les termes canards et occasionnels deviennent strictement synonymes, mais le corpus reste le même avec sa cohorte de crimes, de diables, ne correspondant pas vraiment à ce que nous entendons aujourd'hui par de l'« information ».

En 2000, dans un ultime article appelé « “Canards” : une succession ouverte¹⁹ », Jean-Pierre Seguin infléchit sa définition. Le mot canard, à réserver au XIX^e siècle, ne convient plus pour lui « que par extrapolation pour désigner les impressions “occasionnelles²⁰” » et, chose intéressante, les deux exemples qu'il donne (les témoignages de l'avancement de l'armée française en Italie ou les récits des errances des bandes de reîtres²¹) font justement partie des occasionnels historiques qui ont été exclus de sa bibliographie de 1964. Ce qui potentiellement fait entrer dans la catégorie une énorme production de pièces traitant des fêtes, des entrées royales, des naissances, des mariages ou morts des puissants, des attentats, des luttes religieuses, des descriptions de prises de villes ou d'événements advenus dans des pays exotiques, etc.

Multiplicité des termes utilisés

Pour tenter de cerner les différents types d'imprimés auxquels on a affaire lorsqu'on parle de « canards », j'ai recensé les termes qu'utilisent conjointement les critiques littéraires, les historiens du livre et les bibliothécaires, pour les désigner. Leur très grande variété nous informe sur la difficulté à saisir ce phénomène, à produire une définition. Certains font référence à la taille ou à la forme de l'objet imprimé, son mode d'assemblage, de présentation. Ce sont les brochure, plaquette (et leurs déclinaisons en

¹⁷ Maurice Lever, *Canards sanglants*, op. cit. Quatrième de couverture : « Un siècle avant la naissance d'une véritable presse [...] existait de petits bulletins d'information, communément appelés *canards* ou *occasionnels*. Ces minces brochures, généralement anonymes et vendues par colportage, relataient des faits divers particulièrement étranges ou terrifiants, propres à frapper l'imagination et à ébranler les nerfs : crimes, viols, incestes, monstres, catastrophes naturelles, phénomènes célestes, fantômes et diableries en tous genres, procès en sorcellerie... ». Un même flottement se trouve déjà dans son article : « De l'information à la nouvelle : les “canards” et les “Histoires tragiques” de F. de Rosset », *Revue d'histoire littéraire de la France*, juillet-août 1979, p. 577-593 où nous apprenons que les premiers occasionnels « se contentent de rapporter les principaux événements politiques, militaires, diplomatiques ou religieux de l'histoire contemporaine » puis s'orientent très vite vers le fait divers à sensation (p. 578). Ces textes sont ensuite nommés : « “canards” d'information », p. 578.

¹⁸ Annie Parent-Charon, « Canards du Sud-Ouest (1560-1630) », dans *Albineana, Cahiers d'Aubigné*, n° 9, 1998, p. 95-109. « Les occasionnels qui se distinguent des pièces d'actualité racontent des faits divers : les désordres causés par les hommes, crimes, duels, vols ; les calamités naturelles, accidents, incendies, tremblements de terre, tempêtes, inondations ; les faits surnaturels et merveilleux, miracles, sacrilèges, monstres, diableries. » p. 95 (cette liste est la reprise littérale du classement mis en place par Jean-Pierre Seguin).

¹⁹ Dans *La Bibliothèque bleue & les littératures de colportage*, études réunies par Thierry Delcourt et Élisabeth Parinet, Paris, École des Chartes, 2000, p. 185-191.

²⁰ *Ibid.*, p. 186.

²¹ « Ainsi, les “reportages” fragmentaires publiés d'après des extraits de correspondances émanant de témoins de l'avance de l'armée française en Italie, sous le règne de Charles VIII, ou bien, à la fin du XVI^e siècle, les récits des lamentables errances des bandes de reîtres levées au service des “trois Henri” », *ibid.*, p. 185.

plaquette gothique, mince brochure...), les fascicule, opusculé, petite pièce, feuille volante, placard (on trouve des canards sous forme de placard), imprimé non livre.

D'autres se réfèrent à la durée de vie de ces publications : *ephemera* ou éphémère, déclinés en publication éphémère et commercialisation éphémère.

Certains se réfèrent à la raison ayant présidée la publication : occasionnel, canard, bulletin d'information, plaquette d'information ou plaquette de conjoncture, pièce d'actualité, imprimé de circonstance ou pièce de circonstance.

Certaines font référence à leur intention critique, comme les appellations libelle, factum, pièce de la Ligue, mazarinade, etc.

Enfin, on a aussi affaire à des publications fonctionnelles, parfois désignées sous le nom de « littérature grise » comme les arrêts, édits ou actes royaux.

Ces appellations recouvrent donc des caractéristiques diverses, plus ou moins imbriquées, chaque imprimé participant de plusieurs catégories.

Canards : petite publication ?

Brochures, plaquettes, fascicules laissent également penser que ces publications ont toutes un nombre de pages très limité. Jean-Pierre Seguin a en effet rejeté de la définition qu'il donne des canards et donc de sa bibliographie, tous les imprimés de plus de huit feuilles, bien que certains « offraient par ailleurs toutes les caractéristiques des occasionnels ». Il cite en note trois exemples écartés « matériellement trop importants pour avoir fait l'office de feuilles d'information et qui n'étaient guère propres au colportage²² ». Malheureusement, il ne précise pas pourquoi ces textes courts, une fois les 16 pages dépassées ne pouvaient guère être distribués par colportage. Henri-Jean Martin nous apprend bien que pour tenter de contrôler la diffusion des pièces volantes, des libelles et diffuser les actes royaux, le pouvoir institue durant la seconde moitié du XVI^e siècle les colporteurs comme vendeurs privilégiés de livrets. L'article 26 de leurs statuts de 1618 précise qu'ils ne pouvaient effectivement vendre de texte dépassant les 8 feuilles, mais en même temps, qu'à la même époque on procédait à la chasse aux colporteurs clandestins et que les uns et les autres proposaient également des Ésope ou des romans de chevalerie²³. Il semble donc que si la tendance pour les colporteurs a été de vendre de petits volumes (pour des raisons pratiques, économiques et légales) rien n'assure que des ouvrages de 16, 24 ou davantage de feuillets n'ont pas trouvé des débouchés par le colportage. Jean-Pierre Seguin faisait-il même référence à ce privilège et cette interdiction ?

Par ailleurs, de nombreuses autres pièces peuvent grossir la masse des textes offrant « les caractéristiques des occasionnels », mais dépassant les 16 pages²⁴. La base de

²² Jean-Pierre Seguin, *L'Information en France avant le périodique*, op. cit., p. 66 : *Histoire admirable d'un faux et supposé mary advenu en Languedoc, l'an mil cinq cens soixante*, Paris, V. Sertenas, 1561, 38 p. – *Histoire pitoyable des parricides commis par Jacques Gentet et sa femme envers leurs peres, meres et soeurs, en la Ville de Blayes...*, Paris, N. Rousset, 1610, 70 p. – *Histoire véritable non moins rare, que émerveillable, d'un enfant qui a vescu en santé, allant et venant, sans Boire, Manger, Avaller ou succer quelque chose que ce soit*, Sens, G. Niverd, 1616, 38 p.

²³ De Henri-Jean Martin, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle (1598-1701)*, Genève, Droz, 1999, tome 1, p. 538.

²⁴ Exemples : *Les grandes et effroyables merveilles veues le premier jour du mois de Juin, pres la ville de Authun, ville fort ancienne en la Duché de Bourgogne. De la Caverne nommée aux Fees, Et la déclaration de la dite caverne tant des Fees, Seraines, Geans, et aut. Le tout veu par le Seigneur Dom Nicole de Gaulthieres, Gentilhomme Espagnole, et le tesmoignage des deux paysans lesquels luy firent ouverture en ladite Caverne. Traduite d'Espagnol en François, Par le Seigneur de Ravieres Angoumois*, s. l., s. n., Suyvant la coppie imprimée à Rouen, ches Richard l'Allement, 1582, 39 p., en ligne sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k848881>, consulté le 19 septembre 2019; *Histoire tragique et*

données que j'ai créées m'en signale 60 dont 26 sont, malgré ses dires, extraits de la bibliographie Seguin. On peut donc se demander si Jean-Pierre Seguin, en ne retenant que des pièces extrêmement courtes, n'a pas tracé des frontières très strictes là où la réalité éditoriale demeure beaucoup plus floue.

On connaît enfin les liens des canards avec les gros recueils d'histoires, qu'elles soient contemporaines, tragiques, prodigieuses²⁵... Jean-Pierre Seguin intègre d'ailleurs à sa bibliographie vingt et une occurrences apparaissant non pas en feuilles séparées, mais dans les gros volumes du *Mercure françois*²⁶. Un dépouillement systématique pourrait en donner davantage par exemple dans la *Chronologie novenaire*²⁷ de Palma-Cayet ou le *Thresor d'histoires admirables et memorables de nostre temps* de Simon Goulart²⁸. Car, on le sait, la *Chronologie septenaire*, du même Palma-Cayet²⁹ n'est pas sans lien avec nos canards. Son chapitre « Des prodiges veus sur Saint George en Hongrie » provient du canard *Histoire memorable sur les Prodiges nouvellement apparus en l'air, sur la ville de Saint Georges en Hongrie*³⁰ dont le texte est exactement identique, excepté une dernière phrase invitant le lecteur à la prière, supprimée par Palma-Cayet. On trouve aussi dans le même texte l'« Histoire d'un juif errant » qui au contraire, semble avoir inspiré toute une série de canards sur le juif errant. Les canards sont donc de relativement petites publications, mais qui trouvent parfois à s'intégrer au sein de grands ensembles, ces

memorable, de Pierre de Gaverston, 1588, qui connaît de nombreuses éditions entre 40 et 60 p. ; La Chastete Violee Ou La cruauté d'une Damoiselle envers son mary, & d'un Gentil-homme envers sa femme, & la juste punition de tous deux. Par le Sieur De La Place Gentil-homme Poictevin, Paris, Abraham Saugrain, 1604, 90 p. ; Histoire des insignes faulsetez & suppositions de Francesco Fava Medecin Italien. Extraicte du Procez qui luy a esté faict, par Monsieur le grand Prevost de la Connestablie de France, Avec privilege du Roy, Paris, Pierre Pautonnier, 1608, 52 p., en ligne :

<https://books.google.fr/books?id=kSFkAAAAcAAJ&lpg>, consulté le 19 septembre 2019 ; *Histoire tragique arrivee en la ville de Tholose. D'un Augustin, docteur regent en theologie, d'un conseiller au presidial, d'une damoiselle espagnolle, & autres qui ont esté executés en ladicte ville, par arrest du parlement, pour homicide & adultere, en fevrier dernier, Paris, Par René Ruelle imprimeur & libraire demeurant ruë S. Jacques à l'enseigne S. Nicolas, 1609, 46 p. ; Histoire pitoyable des parricides commis par Jaques Gentet & sa femme envers leurs peres, meres & sœurs, en la ville de Blaye. Avec le sommaire de leur procès, & Arrest de la Cour de Parlement de Bourdeaux contre lesdits parricides. Par I. Prevost, sieur, A Paris chez Nicolas Rousset, 1610, Avec Privilege du Roy, 69 p., en ligne sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k111581c>, consulté le 19 septembre 2019.*

²⁵ Voir Maurice Lever, « De l'information à la nouvelle les canards », art. cité.

²⁶ Les 25 volumes du *Mercure françois ou La Suite de l'histoire de la paix*, publiés entre 1611-1648 couvrant les années 1605-1644. Aussi *La Continuation du Mercure françois, ou Suite de l'histoire de l'auguste régence de la royne Marie de Médicis*... Paris, Estienne Richer, 1613, 8 f. n. ch., 56 f. n. ch., 608 f.

²⁷ *Chronologie novenaire, contenant l'histoire de la guerre, sous le règne du très-chrestien Roy de France et de Navarre, Henry III*... par Me Pierre-Victor Cayet, Paris, par J. Richer, 1608, 2 tomes en 3 volumes.

²⁸ Voir également de Claude Malingre les 5 tomes de l'*Histoire de nostre temps : Histoire de la rebellion excitée en France par les rebelles de la religion pretendue reformée. Deuxiesme tome de la rebellion excitée en France. Troisiesme tome de l'histoire de nostre temps. Quatriesme tome de l'histoire de nostre temps. Suite de l'histoire de nostre temps.* et de Pierre Matthieu L'*Histoire des derniers troubles de France*... 1604 ou l'*Histoire de France, et des Choses Memorables advenues aux Provinces*..., 1620, en ligne : <https://books.google.fr/books?id=0ZR3J113eRIC&dq>, consulté le 19 septembre 2019.

²⁹ *Chronologie septenaire de l'histoire de la paix entre les roys de France et d'Espagne [...] Divisée en sept livres*, Paris, par Jean Richer, 1605, en ligne sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1512301q>, consulté le 19 septembre 2019.

³⁰ *Histoire memorable sur les Prodiges nouvellement apparus en l'air, sur la ville de Saint Georges en Hongrie. Où il est déclaré combien de jours ils ont duré, et en quel temps, avec le progresz et suite des choses y survenues*, Paris, Chez Guillaume Binet, en la ruë des Amandiers, à l'Image S. Nicolas, Avec Privilege, 1602, en ligne : https://books.google.fr/books?id=4_WLEStNFwUC&hl=fr&pg, consulté le 19 septembre 2019.

plaquettes et le *Mercur* se différenciant surtout par l'économie de leur production et de leur diffusion.

Canards et actes royaux

Autre élément important, les termes « occasionnels » ou « bulletins d'information » nous renvoient à des imprimés de circonstance qui n'étaient pas faits pour survivre à l'événement qu'ils rapportent, ce qui explique d'ailleurs que la grande majorité de leur production ait disparu³¹. Parmi notre corpus, 15 notices commencent par le mot « arrest », comme l'*Arrest de la cour de Parlement de Provence, portant condamnation contre Messire Louis Gaufridi [...]*. Et une cinquantaine de notices bibliographiques reproduisent ou traduisent des « arrests » de parlement, des règlements, des décrets, avec leur langue juridique, en les mentionnant dans leur titre. Des « actes royaux » peuvent donc être la source directe de canards. Ils ont d'ailleurs de nombreux points communs : titre, éditeurs, faible pagination, événement à l'origine de la publication³², mais alors que les canards mettent en place d'importantes stratégies pour authentifier la véracité des faits présentés, j'aurais tendance à penser que les actes royaux sont des publications performatives, à la manière de John Austin dans *Quand dire c'est faire*³³. C'est la publication de l'acte royal qui fait le crime : le loup-garou n'existe que lorsque Gilles Garnier est déclaré coupable de lycanthropie³⁴. Ce ne sont donc pas des textes éphémères, mais au contraire, des textes qui fondent le vrai et qui pour cette raison, ont été archivés et conservés en grand nombre.



© Romain Weber

Pour donner un ordre de grandeur de ce phénomène d'archivage, j'évalue que la Bibliothèque historique de la ville de Paris (qui n'est pas la plus grande bibliothèque de

³¹ Nicolas Petit, *L'Éphémère, l'occasionnel et le non livre à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, Klincksieck, 1997 : « Il faut bien dire que, sauf exceptions – temps politiques exceptionnellement troublés en général – nos éphémères ont disparu en masse » (p. 26).

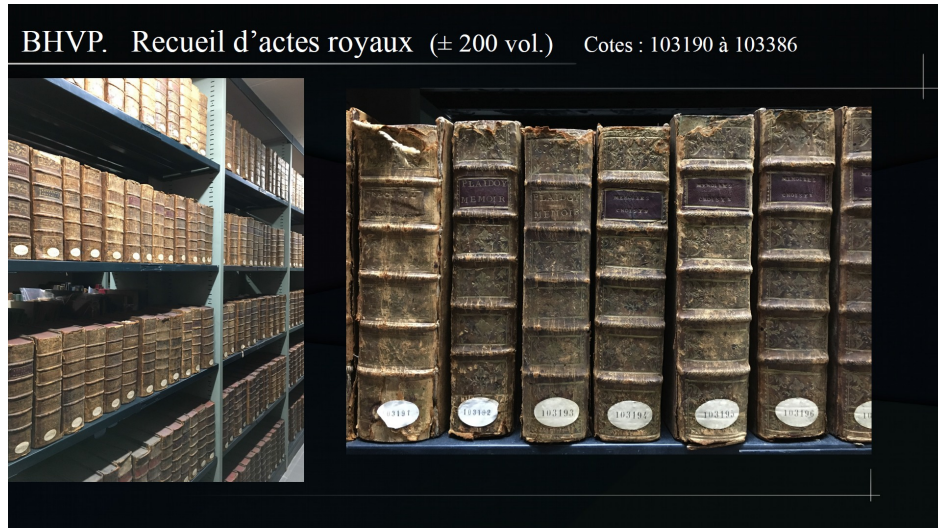
³² Mais pas de fausses dates, de fausses adresses, de « joute la copie ».

³³ John Austin, *Quand dire c'est faire*, Paris, Éditions du Seuil, 1991.

³⁴ *Arrest memorable de la Cour de parlemēt de Dole, du dixhuictiesme iour de Ianuier, 1574 contre Gilles Garnier, Lyonnais, pour auoir en forme de loup-garou deuoré plusieurs enfans, & commis autres crimes : enrichy d'aucuns poïcts recueillis de diuers autheurs pour esclaireir la matiere de telle transformation*, Sens, Imprimé à Sens, par Jean Savine, 1574.

France) peut en posséder au moins 50 000, parfois regroupés dans d'immenses recueils factices anciens pouvant dépasser les 20 000 pièces³⁵.

Là encore, c'est le mode de publication, le mode de distribution et leurs usages (le type de lecture visée non technique, non professionnelle) qui font passer un même texte du statut de document juridique pérenne à celui de canard éphémère.



© Romain Weber

Canards facétieux !

Plus étonnant encore que des actes royaux, j'ai repéré de longue date des textes au format d'occasionnel faisant manifestement partie du genre facétieux : contes pour rires, satires ou parodies. Les bibliographies de Seguin, Lever et Greiner en répertorient d'ailleurs quelques-uns : six en tout³⁶. Ce qui appelle deux questions : pourquoi ces six

³⁵ Voir ci-dessus les photos des deux plus impressionnants : les 222 volumes (22 800 actes royaux) du recueil Charles Ycart (1675-1740), secrétaire du Roi, avocat en Parlement et aux Conseils (cote : 35380). Et le recueil sans nom d'environ 200 volumes s'étendant de la cote 103190 à 103386.

³⁶ 1) *La Tromperie faite à un marchand par son apprenty lequel coucha avec sa femme, qui avoit peur de nuict, & de ce qui en advint. Avec le testament du Martyr Amoureux*, A Paris, Par François Du Chesne Imprimeur, demeurant rüe des Lavandieres, pres la place Maubert. Et Anthoinne Rousset. Libraire, demeurant en la rüe frementel. Avec permission. s. d. [1600 ?], 15 p. ; 2) *L'estrange ruse d'un filou habillé en femme, avant duppé un jeune homme d'assez bon lieu sous apparence de mariage*, s.l., s. n., s. d., en ligne sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k841518s.image>, consulté le 19 septembre 2019; 3) *Histoire nouvelle et facétieuse de la femme d'un tailleur d'habits de la ville de Lyon, demeurant dans la rue des Esclaison près des Terreaux, qui est accouchée d'une monstre d'horloge dans les prisons de Roanne, après qu'elle a eu sonné en cinq fois ving*, Chez Pierre Ramier, demeurant ruë des Carmes, à l'Image de S. Martin, Jouxte la coppie imprimée à Lyon, par Claude Harman, Avec permission, 1625, 13 p., en ligne : https://books.google.fr/books?id=mfV_cEXKgg6cC&hl=fr&pg, consulté le 19 septembre 2019. Autre éd. Lyon, Cl. Armand, 1625 ; 4) *Les Estranges Tromperies de quelques Charlatans nouvellement arrivez à Paris. Histoire plaisante, et necessaire à toutes personnes pour s'engarantir. Descouvertes aux despens d'un Plaideur*, Par C. F. Duppé, Paris, R. Daufresne, 1623, 14 p., en ligne sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8619685s.image>, consulté le 19 septembre 2019 ; 5) *Discours sur l'aparition et faits pretendus de l'effroyable Tasteur, dedié à mesdames les poissonnieres, harangères, fruitières et autres, qui se lèvent du matin d'auprès de leurs maris, par Angoulevant*, Paris, Nicolas Martinant, 1613, 16 p. ; 6) *Histoire tragique d'un jeune gentilhomme et d'une grand'dame de Narbonne, en laquelle on recognoistra les ruses femmes à decevoir les jeunes hommes*, Claude Percheron, 1611, 16 p. [Mercier, 2005, n° 684], réédité sous le titre : *Recit veritable advenu en la ville de Narbonne, d'un*

facéties, alors que le corpus est dit surtout tragique ou prodigieux ? Et si l'on accepte ces facéties, pourquoi pas les autres dont nous avons gardé des traces ou des exemplaires³⁷ ?

Le fait est d'autant plus étonnant que la facétie renvoie pour moi à de gros volumes comme *Le Moyen de parvenir* ou *Le Chasse-Ennuy* (1000 histoires en deux volumes) et non à de minces livrets. Pourtant, Alain Mercier s'en explique dans sa thèse, *Le Tombeau de mélancolie*³⁸, la grande majorité du corpus facétieux est produite sous forme de plaquettes (p. 51). Celles-ci, nous dit-il, font 16 pages ou moins, ce qui est exactement ce que donne ma base de données où sur 600 textes, 92 % font cette taille.

Il existe donc un corpus facétieux ou satirique d'occasionnels qui ne semble pas avoir été identifié comme tel. Ce corpus « léger » a probablement plus subi de pertes que le corpus « sérieux » : tragique, prodigieux ou admirable. Il a en général été moins en phase avec les autorités, moins bien-pensant, plus inconvenant, voire grossier, substituant directement le divertissement à l'enseignement moral. On peut donc penser qu'il s'est moins bien conservé.

Données éditoriales communes

Les caractéristiques de ces brochures facétieuses sont bien décrites par Alain Mercier. Il est instructif de les mettre en parallèle avec celles des canards. Excepté leur tonalité ludique ou satirique, spécifique, elles ont de nombreuses caractéristiques communes : une prédilection pour le format in-octavo, une composition souvent (mais pas toujours) négligée se traduisant par de nombreuses coquilles, une ponctuation erratique (p. 55) et parfois des modifications de corps de caractères en cours de composition (p. 57) afin de faire entrer un texte mal calculé ou modifié dans l'imposition prévue. Comme le canard, la facétie aime les illustrations sur bois (p. 71), souvent de réemploi et sans lien précis avec le texte (p. 66). En gros, les uns et les autres sont illustrés « selon les mêmes proportions » et « dans le même esprit » (p. 75). Un exemple intéressant nous montre un même bois recopié, regravé à de nombreuses reprises entre canards, plaquette politique et facéties (p. 72-73).

On y trouve encore des tricheries éditoriales, du piratage et l'augmentation importante de la production sur la même période. La répartition des lieux d'impression est également très proche, avec l'écrasante domination de la production parisienne : 60 % pour les canards et les ¾ pour les facéties³⁹. Avec quelques divergences pour la production provinciale, mais Alain Mercier ne donne malheureusement pas de pourcentage précis⁴⁰ à son sujet.

Autre point commun, la répartition de la production n'est pas une affaire de spécialistes⁴¹. À chaque fois nous avons d'un côté un grand nombre d'éditeurs produisant un ou deux textes et de l'autre, un petit groupe très prolifique avec en peloton de tête,

gentilhomme qui a empoisonné son pere : et d'une Damoiselle, en laquelle on connoistra les ruses et cautelles des femmes à decevoir les hommes. Ensemble l'exécution qui en a esté faite le 3. de Juin., 1623.

³⁷ Voir les 19 références facétieuses en prose que je donne en annexe.

³⁸ Alain Mercier, *Le tombeau de mélancolie : littérature et facétie sous Louis XIII*, Paris, Honoré Champion, 2005.

³⁹ Alain Mercier, *La Littérature facétieuse sous Louis XIII, 1610-1643. Une bibliographie critique*, Genève, Droz, 1991, p. 19.

⁴⁰ Quelques villes comme Rouen, Troyes et Lyon produisent tout de même un nombre élevé de facéties, ce qui n'est que le cas de Lyon, pour les canards. La production (338 éditions) se répartit en 24 villes : Paris, 204 (60 %) ; Lyon, 52 (15 %) ; Rouen, 6 (2 %).

⁴¹ 229 noms apposés sur des facéties (à modérer puisqu'une partie des facéties n'entre pas dans la catégorie des occasionnels) et 135 sur des canards. Parmi ceux-là, 114 n'en ont publié qu'un ou deux, alors que 19 produisent à eux seuls 120 textes.

Abraham Saugrain, la veuve du Carroy, Fleury Bourriquant, Antoine Du Brueil, etc., qui comme on le sait, ont édité bien d'autres choses. De petits éditeurs ont pu se spécialiser dans les textes courts. C'est le cas, par exemple, de Jean de Lastre, libraire-relieur-colporteur qui sur 56 ouvrages qui nous sont parvenus, n'en vend que 5 de plus de 100 pages. Le reste : des chansons, des textes alchimiques et des occasionnels en tous genres, politiques, almanachs, canards, facéties, etc. Il n'a pas cherché à se spécialiser dans un genre, mais semble-t-il à équilibrer son catalogue, peut-être pour toucher le plus vaste public possible. La politique de Jean de Lastre semble économique, technique et non littéraire.

L'ensemble de ces données éditoriales communes aux canards et aux livrets facétieux plaide donc pour un rapprochement et une évolution générale de ce type de production et non pour une spécificité du canard.

Contenus communs

Pour ce qui est des contenus, comme le note Alain Mercier, nombre de facéties font elles aussi appel à des « thèmes de conjoncture ou d'actualité ». Elles informent ou désinforment avec en toile de fond des titres faisant couramment référence aux « affaires du temps⁴² », participant aux propagandes institutionnelles ou partisans. Elles commentent l'actualité sous forme de caquets, de harangues, de lettres, de « réponses » ou de rencontres d'outre-tombe. Tous ces textes sont des substituts de « spectacles » qui rendent compte pour les uns des exécutions en place publique pour les autres des dernières trouvailles des farceurs du pont Neuf. Chacun à sa façon, dévoile l'intime des contemporains, la sociabilité féminine, bourgeoise, celle des artisans, de la pègre ou de la prostitution, etc., avec un penchant pour les marges : transgression des interdits pour les canards et transgression des bonnes mœurs et de la civilité pour les facéties.

Jouxte la coppie

Le lien à l'actualité peut presque paraître contradictoire avec les mentions de copie que l'on rencontre fréquemment en page de titre et qui souvent ont été oubliées des bibliographies papier. Car un texte recopié, par définition, n'est pas un texte très frais. La base des canards me dit que 26 % ont une mention du type « jouxte la coppie ». Et cette proportion pourrait encore croître avec la collation progressive des notices sur les originaux⁴³.

Cette fréquente mise en avant de la non-originalité est étonnante, mais se comprend. Le « jouxte la coppie » assure une certaine autorité : ce qui est écrit n'est pas inventé, mais suit un texte existant. Cette mention a aussi l'avantage de masquer le blanc de textes sans éditeur. Ce qui provoque d'ailleurs de nombreux problèmes bibliographiques : lorsque l'on a « Jouxte la coppie imprimée à Reims, par Simon de Foigny », certains y lisent une édition de Simon de Foigny suivant une copie de Reims et d'autres une édition sans nom copiant un exemplaire de Simon de Foigny.

Enfin, je pense que ce phénomène indique aussi que l'éditeur se fait le passeur, le relais d'une nouveauté. Je me demande si ce n'est pas tant la notion d'information si souvent mise en avant qui est ici en jeu dans nos canards, que celle d'accès à un texte désirable. Satisfaire la curiosité du public en lui offrant des nouveautés auxquelles il n'a

⁴² Alain Mercier, *Le Tombeau de mélancolie*, op. cit., p. 78-80.

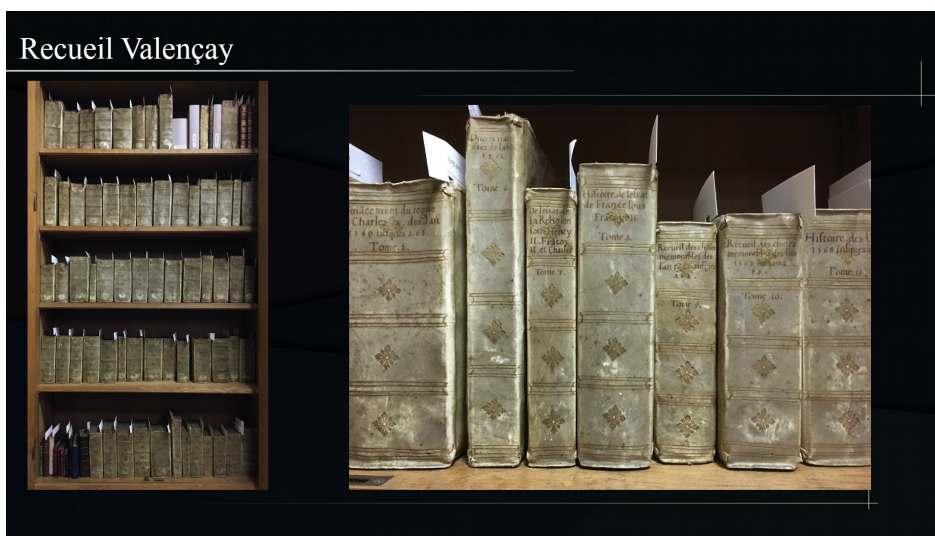
⁴³ 184 fiches sur 718 (26 % du total) contiennent une mention « jouxte la copie » ou équivalente. Jean-Pierre Seguin n'en a noté quant à lui que 12 % (49 « jouxte » + 6 « suivant » + 6 « suyant » + 3 « prins sur » + 2 « pris sur » = 66 sur 561).

pas encore eu accès. Coller plus à une actualité de la publication qu'à une réelle information.

Du point de vue de la réception

Après le point de vue de la production, celui de la réception est intéressant. Le *Journal* de Pierre de L'Estoile est un des rares témoignages du temps à ce propos. Il collectionne tous les occasionnels qu'il trouve et consigne le fait dans son journal, avec prix, provenance et commentaires. Il note par exemple, le 30 novembre 1609 qu'on lui en offre quatre dont il donne les titres⁴⁴. Ce sont deux canards, une facétie, et un poème politique de circonstance. Il a pour ces textes la même attitude moqueuse, ce sont quatre « fadezes » qui vont grossir indistinctement « les paquets de ses bagatelles ». Rien ne semble, à ses yeux, distinguer les deux canards de l'occasionnel et de la facétie.

Dix-huit ans plus tard, Gabriel Naudé dans son *Advis pour dresser une bibliotheque*, recommande de ne pas mépriser « ces petits livres qui ne semblent que bagatelles [là encore] & pieces de nulle consequence » mais qui assemblés constituent « quelquefois des plus curieuses pieces d'une bibliotheque⁴⁵ ». Cet *Advis* a été entendu, car des recueils factices de textes courts traitant de l'actualité se trouvent en grand nombre dans les bibliothèques publiques et privées⁴⁶. Le recueil Valençay, par exemple, strictement contemporain des textes assemblés, regroupe en 63 volumes (plus un volume de tables manuscrit) un millier de pièces sur les guerres de religion et la Ligue⁴⁷.



© Romain Weber

Un autre recueil du XVII^e siècle, relié en vélin, provenant de l'abbaye de Saint-Victor est conservé sous la cote 8° 37273 à la bibliothèque Mazarine. Il comprend 57 pièces où

⁴⁴ « I. R. m'a donné les quatre fadezes suivantes qui grossiront les paquets de mes bagatelles : 1° Histoire prodigieuse d'un novice de l'Ordre S. François, crucifié par les Juifs à S. Ranbin en Piedmont ; 2° La Conversion de la Roine de Bandas ; 3° Discours facetieux des signes, veus au ciel par un aveugle [...] 4° Egloue, enrichie de trente anagrammes sur cest illustre nom Marguerite de Vallois, Imprimées à Rouen, où toutes les sottises et colonneries du temps se trouvent aujourd'hui. »

⁴⁵ Gabriel Naudé, *Advis pour dresser une bibliotheque [...]*, Paris, François Targa, 1627, p. 99-100.

⁴⁶ Voir pour ceux-là les anciens catalogues de vente.

⁴⁷ Ce recueil fait partie des collections de la Bibliothèque historique de la ville de Paris, catalogué sous les cotes allant de 12-RES-0012 à 12-RES-0073.

se mélangent canards, facéties et un grand nombre d'occasionnels différents⁴⁸. La vente Gaignat de 1769, dans la section « Jurisprudence » / « Droit français », mélange aux recueils d'actes royaux, trois recueils de canards tragiques, miraculeux et démoniaques⁴⁹. Dernier exemple, la vente François-César Le Tellier de 1782, dont la section « Histoire de France » présente plusieurs recueils factices contenant à la fois des facéties, des canards, des brochures relatives aux guerres de Religion et plus généralement, un grand nombre d'occasionnels politiques et religieux⁵⁰.

Ces recueils factices traduisent des pratiques de sélection, d'acquisition et de classement qui nous renseignent sur la manière dont nos occasionnels étaient considérés. Si quelques-uns de ces recueils sont composés exclusivement de canards ou de facéties, il est très fréquent que les différents types d'occasionnels soient mélangés. Le classement étant toujours subordonné au format (reliure oblige) et bien souvent à une chronologie ou une thématique. Les pièces y sont prodigieuses, tragiques, facétieuses, mais aussi historiques, politiques, juridiques, religieuses... Ce n'est pas le canard qui semble une catégorie spécifique de texte, mais plutôt l'occasionnel et surtout l'enveloppe matérielle qui conditionne son prix, ses circuits de distribution, la manière dont on le lit.

Conclusion

Pour résumer, je demeure perplexe quant au sort fait à nos pauvres canards depuis des décennies. Si on s'en tient au strict périmètre défini par Jean-Pierre Seguin (et qui demeure aujourd'hui encore une référence), le parti pris bibliographique introduit un biais. Le long travail de remise à plat que j'ai entrepris pour l'occasion montre que les abréviations, les initiales, les oublis de mentions d'autorisation, de mentions de copie etc., ont faussé la compréhension que l'on a pu avoir du phénomène. En cause, les normes éditoriales de ces études, mais surtout celles de catalogage qui se sont imposées au bibliothécaire Jean-Pierre Seguin et dont nous ne nous sommes pas encore délogés.

Mais si on analyse le périmètre défini pour les canards, à la lumière de la production des brochures de l'époque, les frontières se brouillent davantage. Théoriquement associés à de l'information, mais en réalité limités au fait divers et bien souvent au fait divers fictif (sorcellerie, prodiges, monstres, fantômes, visions célestes...) ils n'entrent en fait dans aucune de ces catégories. Leur définition a bien été ouverte par Jean-Pierre Seguin, *in fine*, à l'occasionnel historique, mais son œuvre bibliographique était close et c'est elle que nous retenons aujourd'hui. Et lorsque Frank Greiner l'inclut dans la *Fiction narrative en prose*, il reste une patte dans le corpus et une patte dans les annexes. Le terme même de canard, anachronique avant le XIX^e siècle, nous trompe en nous laissant croire que ces textes ont pu être perçus comme une catégorie spécifique de texte, ce qui reste à prouver. Le canard, si l'on veut continuer à l'appeler comme cela, est une notion mouvante, à resituer au sein d'un ensemble plus vaste d'éphémères et d'occasionnels.

⁴⁸ Voir sa description dans Alain Mercier, *Le Tombeau de la mélancolie*, *op. cit.*, p. 105-107.

⁴⁹ *Supplément à la Bibliographie instructive ou catalogue des livres du cabinet de feu M. Louis Jean Gaignat, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi Honoraire, & Receveur Général des Consignations des Requêtes du Palais. Disposé & mis en Ordre par Guill. François, de Bure le jeune, Libraire de Paris. Avec une table alphabétique des auteurs*, Tome premier. À Paris, chez Guillaume François de Bure le jeune, Libraire, Quai des Augustins, 1769, p. 210-211, n° 811, 812 (3 pièces), 813 (6 pièces), en ligne : <https://books.google.fr/books?id=sr-A37drkLsC&dq>, consulté le 19 septembre 2019.

⁵⁰ *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu François-César Le Tellier, marquis de Courtanvaux, capitaine-colonel des Cent-Suisses ; dont la vente se fera... le lundi 4 mars...*, Paris, Nyon l'ainé, 1782, 434 p., en ligne sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9608517r>, consulté le 19 septembre 2019.

Annie Parent-Charon dans « canards du Sud-Ouest » y décèle pourtant une si grande homogénéité matérielle et de contenu qu'elle pense que ces canards « ont pu être rédigés en séries⁵¹ ». Il convient donc de s'assurer que cet ensemble bibliographique si cohérent n'est pas un artefact résultant de la construction d'un corpus selon des critères modernes étrangers à leur objet.

Les bibliographies que nous utilisons se révèlent trop larges s'il s'agit de rendre compte de la production stricte de faits divers, puisqu'elles incluent des cataclysmes naturels, des miracles, des prodiges, des textes de justice, des facéties... Elles se révèlent également trop étroites, puisqu'elles excluent tous les événements politiques, militaires, judiciaires ou religieux contemporains, comme les descriptions de cérémonies, de calamités non naturelles, de prises de villes, de meurtres sur personnes publiques, etc., Événements pourtant publiés sous des formes exactement similaires, dans les mêmes circuits de production et de distribution, ce qui plaide en faveur de leur rapprochement.

Les témoignages de réception ne permettent pas non plus d'affirmer que les canards aient un statut particulier, puisqu'ils sont acquis ou reliés indifféremment avec de nombreuses autres publications. Aussi me semble-t-il pertinent de ne pas les décontextualiser sans précautions de la grande masse des occasionnels d'où la critique moderne les a sortis.

L'occasionnel est autant une forme générique obéissant à des logiques littéraires, qu'un outil de propagande politique, morale ou religieuse. C'est par ailleurs, une formule éditoriale dans laquelle les éditeurs coulent le plomb qui va occuper leurs presses, en fonction de leurs possibilités légales, économiques, techniques ou commerciales et dont découlent semble-t-il des modes de lecture spécifiques

⁵¹ « Canards du Sud-Ouest (1560-1630) », art. cité, p. 101.

Annexe 1 : exemples d'occasionnels facétieux

Discours, facétieux des signes veuz au ciel par un aveugle, et interpretez par un muet, & entendus par un sourd. M. F. P., A Piogre, par Guillaume Sauce, 1609, 8 p., in-8° [BNF : [RES-Y2-2607](#)]

*Histoire joyeuse et plaisante de Monsieur de Basseville et d'une jeune demoiselle, fille du ministre de Saint-Lo, laquelle fut prise et emportée sùtilement de la maison de son père par un verrier, dans sa raffle ; ensemble le bien quy en est provenu par le moyen d'un loyal mariage quy s'en est ensuivy, au grand contentement d'un chacun, Prins sur la coppie imprimée à Rouen par, Jacques de la Place, en 1611, [s. l., s. n. ni d.], [réédition dans *Variétés Historiques*, III, p. 83-92 ; *Fictions narratives en prose de l'âge baroque*, t. 2, p. 636 ; BNF : [RES 8-LN27-1118](#)]*

Histoires admirables des miracles estranges, qui sont advenus en grand nombre, & adviennent encores journellement en la marchande & fameuse ville d'Amsterdam, en un lieu appelé Tuchthuys, situé sur la sainte voye. Auquels, est adjousté sur la fin encore un miracle tresadmirable de S. Justitia, à Leyden, par Theodore Johannes, 1612, [20] p., in-4° [Ste Geneviève : 4 Z 1398 INV 1324 ; *Fictions narratives en prose de l'âge baroque*, t. 2, p. 671-673]

Pierre du Puy, Complot et finesse de six poissonnières et harangères, pour attraper le tasseur, par Pierre Du Puy à un sien amy, Paris, [s. n.], 1613 [BNF : [8-Y2 PIECE-1671](#)]. En ligne sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k311826j> (consulté le 19 septembre 2019)

Gazette des Estats, & de ce temps, du Seigneua servitour de Pieragrosa gio. Traduite d'Italien en Francois le premier janvier 1614, [s. l., s. n., s. d.], 14 p. [BNF : [8-LB36-3825](#) ; Mercier 2005, p. 159]

François Garasse, L'anti-Joseph, ou bien plaisant et fidele narré d'un ministre de la religion prétendue, vendu publiquement à Clerac, ville d'Agenois, ayant été enfermé dans un coffre par une honeste dame de ladite ville, à laquelle il faisoit l'amour, [s. l., s. n.], 1615 [BNF : [Y2-14128](#) ; *Fictions narratives en prose de l'âge baroque*, t. 2, p. 199-200 ; Mercier 1991, n^{os} 30-31]

François Garasse, Discours tres-facétieux et veritable ; D'un Ministre de Cleyrat en Agenois, lequel estant Amoureux de la femme d'un Notaire fut enfermé dans un coffre & vendu à l'inquant a la place dudit Cleyrat, [s. l., s. n.], Jouxte la coppie Imprimee a Toloze. Par la vefve Colomier, avec Permission, 1619, in-8°, 15 p. [réédition de l'*Anti-Joseph* ; BNF : [RES 8-LD176-56 \(BIS\)](#) ; Mercier 1991, n^o 222]

N. D. P. sieur Des Masures, Les Amours du fidel Du Pont, et de la constante Guinbarde. Où sont representez les infortunes & traverses qu'ils ont euz jusqu'au jour de leur heureux Mariage. Desdiez aux amans. Recevez ces Amours, Amans je vous supplie, Amour m'a commandé de les vous desdier : Car pour charmer un peu vostre melancolie, J'ay dit la verité sans y rien oublier, A Paris, Chez Nicolas Alexandre, demeurant ruë de la Calandre. 1620, 23 p. [BNF : [RES P-Y2-101](#)]. En ligne sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k8507458> (consulté le 19 septembre 2019)

Discours sur la mort du chappelier, avec son Testament, & Tombeau. Ensemble les regrets de sa mere, & les adieux par luy faicts aux Regiments, & les bien-faits par trois Ferailliers. Avec la lettre escrite à sa mere, A Paris, chez la Veufve du Carroy, ruë des Carmes, à la Trinité. [s. d. vers 1620] [BNF : [RES-Y2-3063](#) et [Y2Z-213](#) ; Mercier 1991, n° 221 ; Mercier, 2005, p. 159]

Nouveau Prodiges arrivé en la ville de Metz, où trois coqs de ministres se sont convertis en poules, [s. l.], [s. d.]. Jouxte la coppie Imprimée A Metz, Chez Abraham Jacob Imprimeur juré de ladicte ville, 1622, 16 p., in-8° [BNF : [8-LD176-96](#) ; Mercier 1991, n°440]

La Vraye pierre philosophale, ou le moyen de devenir riche à bon conte. Le tout espuisé d'une prophétie authentique, traduite en François de la fiole hebraique de Salomon, ou sont enfermez sept esprits qu'il evoqua des planettes, jusques au jour du Jugement. La Prophetie. L'Acteon demeurant aux bornes Du bis sept benedicté Guerira du mal de ses cornes Par bois qui remet la santé, Imprimé à Salamanque, jouxte la coppie fraîchement apportée de chez l'Imprimeur des Catadupes, [s. l., s. n.], [s. d., après 1622 pour la parodie du titre de Gilles de L'Angélique, *La Vraye pierre philosophale de médecine*], 8 p., in-8° [BNF : [Y2-73879](#) ; *Fictions narratives en prose de l'âge baroque*, t. 1, p.794-795]. En ligne :

https://fr.wikisource.org/wiki/La_Vraie_Pierre_philosophale,_ou_le_moyen_de_devenir_riche_%C3%A0_bon_compte (consulté le 19 septembre 2019)

Les Estranges tromperies de quelques charlatans nouvellement arrivez à Paris. Histoire plaisante & necessaire à toutes personnes pour s'en garantir. Descouvertes aux despens d'un plaideur. Par C. F. Duppé, Paris, Chez Robert Daufresne, ruë S. Jacques, au petit Jesus, 1623, in-8°, 16 p. [*Variétés Historiques*, III, 273-82 ; BNF : F-34625 et Rés. 8-Li5-76 ; Mercier 1991, n° 245 ; *Fictions narratives en prose de l'âge baroque*, t. 2, p. 477]. En ligne sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8619685s> (consulté le 19 septembre 2019)

Les plaisantes et facecieuses promenades des exiliez, Chés la veufve Ducarroy, ruë des Carmes, à l'enseigne de la Trinité, 1623, 30 p., in-8° [BNF : [RES P-Z-111](#)]. Autre édition, même éditrice, 1624, [Mazarine : [8° 35284-38](#) ; Mercier 1991, n° 548-549 ; Mercier 2005, p. 159]

Le Voyage raccourci de trois bourgeois de Paris. Avec leurs ruses et finesses, nouvellement decouvertes par leurs maris, Paris, Du Carroy, [ca. 1626], 24 p., in-8° [[Herzog August Bibliothek Wolfenbüttel : A: 430.3 Hist. \(23\)](#)]

L'Artifice des filles pour attirer les Amans, Naifuement d'escrit [sic] en ceste Histoire. A Paris, [s. n.], 1627, 15 p., in-8° [BNF : [Rothschild 1796](#)].

Les plaisantes ruses, et cabales de trois bourgeois de Paris. Nouvellement decouverte, Ensemble tout ce qui s'est passé à ce subject, A Paris, [s. n.], 1627 [*Variétés Historiques*, VII, 19-36 et Charles Brunet, *Recueil de pièces rares et facétiuses, anciennes et modernes*, vol. 1 ; BM Rouen : Leber 2404 ; Mercier 1991, n° 557]

Les finesses de six bourgeois de Paris nouvellement decouvertes par leurs maris dans le faux bourg Saint-Marceau, ensemble tout ce qui s'est passé à ce subject, Paris, [s. n., s. d.], 24 p. in-8° [Mazarine : 41848 (7) ; Mercier 1991, n° 294 dit : « Autre version, à peine modifiée, des *Plaisantes Ruses et Cabales* » ; Mercier 2005, p. 161]

Facetieuse adventure de deux bourgeois de Paris. Nouvellement arrivée dans les Marais du Temple de ladite ville. Avec ce qui s'est passé en icelle Jeudy 3 Febvrier 1633. Ensemble les estranges rencontres qu'ils firent, & les dangers où ils se sont trouvez. Le tout pour passer Caresme prenant, A Paris, [s. n.], 1633 [[BNF : RES P-Y2-89](#)] ; Mercier 1991, n° 262 ; Mercier 2005, p. 159]

Reglement d'accord sur la preference des Savetiers Cordonniers, A Paris, Chez Michel Brunet, au Marché-neuf, à l'image Saint Nicolas, 1635, 16 p. [[BNF : RES 8-LI5-48](#)] ; Mercier 2005, p. 161]. En ligne sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8619693b> (consulté le 19 septembre 2019)

Annexe 2 : recueils factice n° 3064 et n° 3072 de la vente Le Tellier de 1782

N° 3064, p. 292-294, « Autre Recueil concernant le même règne, depuis 1589 jusqu'en 1606, in-8°. vel. CONTENANT. *Brieve narration de l'exécrable cruaulté de Solyman, grand empereur des Turcs, contre Mustapha son fils aîné, 1556.* = Avertissement à tous bons sujets du Roy pour n'être surprins par les propositions coloriées & suppositions des Conspirateurs participans à la damnée entreprise machinée contre le Roy & son etat, 1587. = Veritable discours d'un Catholique paible à un zelé de Paris sur la desobeissance rebellion pernicieuse de ceux qui ont haussé les armes à l'encontre de son Roy, 1589. = Reponse, à la supplication contre celui lequel faisant semblant de donner advis au Roy de le faire catholique, veut exciter les bons sujets à rebellion, 1591. = De la vraie & legitime constitution de l'etat, 1591. = Declaration du Roy de vouloir maintenir & conserver la Religion catholique, apostolique & romaine, & arret du parlement intervenu sur icelle. Tours, 1591. = Déclaration du Roy sur l'arrêt d'absolution donné au Parlement de Paris, le 30 Mars 1602, en faveur de Pierre Jolly son procureur général en la ville de Metz. = Avertissement & exhortation aux François de rendre humbles & devotes actions de graces à Dieu éternel de ce qu'il nous a délivré de quelques grands dangers les jours passés, &c. 1602. = Histoire veritable des dernieres & piteuses aventures de don Sebastien, Roy de Portugal, 1602. = *Extrait du procès criminel fait à Pierre Barriere, accusé de l'assassinat par lui entrepris & attenté contre la personne du Roy. Tours, 1593.* = Avis aux François sur la declaration faite par le Roy à St. Denis, le 25 Juillet 1593. = Elegie à Henry IV. sur sa blessure, portant une petite, très-humble remontrance de ne se hazarder ; (en vers), Tours, 1593. = Manifeste de M. de Vitry, gouverneur de Meaux, à la Noblesse de France, 1594. = Declaration du Roy faite à Mantes, le 27 Décembre 1593. Tours, 1594. = Le testament de la Ligue ; (en vers) 1594. = *Histoire horrible d'un enfant, lequel, après, avoir meurtri & étranglé son pere, enfin pendit, & l'arrêt & sentence qui s'en suivit. Paris, 1595.* = Oraison funebre faite sur le trépas de Henry III, en l'église de St. Merry, le 21 Août 1595, par Claude DE MORENNE, Paris 1595. = Histoire des singeries de la Ligue, contenant les folles propositions & frivoles actions usitées en faveur de l'autorité d'icelle en la ville de Paris, depuis 1590 jusqu'au 22 Mars 1594, jour de sa reduction à Henry IV. avec le pourtrait ou tableau de la tenue des Etats, 1595. = Edit du Roy sur les articles accordés au Duc de Mayenne pour la paix en ce Royaume, de Janvier 1596. = Harangue faite à la Reine par DU VAIR. Paris, 1601. = Remontrances au peuple François sur la conjuration contre l'Etat. Paris s 1602. = De douze manieres d'abus qui sont en ce monde en diverses sortes de gens, & de moyens d'iceux corriger & s'en donner garde. = Traité extrait des œuvres de St. Cyprien. Paris, 1603. = Requete & supplication des Catholiques Anglois au Roy d'Angleterre, pour la tolerance de la religion catholique en son Royaume. Paris, 1604. = Discours & pronostication sur la grande conjonction qui s'est faite des deux plus hautes planettes, le 24 Décembre 1603, avec l'almanach calendrier par Jean QUERBERRUS, pour le même règne, depuis 1589 jusqu'en 1606, in-8°. vel. l'année 1604. Paris, 1604. = *Professie merveilleuse des signes apparus en 1603, par Imbert DE BILLY. Paris, 1604.* = Traité sommaire touchant l'election du Pape, par Jerome BIGNON. Paris 3 1605. = Harangue faite au Parlem. à la presentation des lettres & provisions du Garde des Sceaux (Nicolas Brulart de Sillery.) Paris, 1605. = Discours sur le maudit & execrable attentat entrepris de nouveau, tant sur la personne du Roy que sur son etat. Paris, 1605. = *Appointement de querelle fait par Mathurine entre le soldat François & maître Guillaume, 1605* = Le triomphe & ceremonies du baptême du Dauphin & de Mesdames ses Sœurs. = Discours présenté au Dauphin le jour de son baptistère. Rouen, 1606. = Le

triple flambeau de grâce départi sur le baptême du Dauphin & de ses Sœurs. Paris 1606.
= L'Echo & trompette des bienfaits dont Dieu a bienheurez la France. Paris, 1606.

N° 3065. p. 294-295, « Autre Recueil concernant le même regne, depuis 1596 jusqu'en 1599, in-8°. vel. ».

Facultés octroyées par le Pape Clement VIII. au Cardinal de Florence, Legat du S. Siege, envoyé à Henry IV. Par. Patisson, 1596. = Traité de paix entre le Roy de France & le Roy d'Espagne, 1598. = *Le vray discours d'une cruauté exercée par une Damoysselle envers son mary, son pere, sa sœur, & deux de ses nepveux. Paris, du Chesne, 1598.* = Defaite de 1500 hommes de pied & 200 arquebusiers & 80 sallades du Duc de Savoye, par les troupes du Roy, conduites par le sieur de Crequy. Par. Mettayer, 1597. = Discours veritable du succès de l'entreprise faitte par le Card. Albert d'Autriche pour secourir la ville d'Amiens, en 1597. Par. Mettayer, 1597. = Discours veritable de ce qui s'est passé en l'appel que les Sieurs de Montigny & du Terrail ont pretendu faire au Sr de Tignonville pour le Sr de Marcoussy Nancrey, en 1598. = *Discours du très epouvantable débordement du Tibre à Rome & aux lieux circonvoisins, avvenu le 23 Decembre 1598, trad. d'italien en franç. Par. Morel, 1599.* = Defaite de la garnison de Hedin par le Duc de Nemours. Par. Mettayer, 1596. = Bref discours de la guerre esmue entre le Roy de France & le Duc de Savoye. Par. l'Angelier, 1595. = Advis veritable touchant la magnifique entrée faite à Rome par le Duc de Luxembourg, Ambassadeur pour Henry IV. vers le Pape Clement VIII. le 15 Avril 1597. Par; du Chesne, 1597. = *Discours tragique sur la mort d'une jeune Damoiselle âgée de 17 ; à 18 ans, executée à Padoue en 1596. Par. du Brueil, 1597.* = Vœu & exhortation touchant la necessaire conservation de Henry IV. par R. BENOIST. Par. Mettayer, 1597. = Déclaration des justes causes qui ont meu Royné d'Angleterre de mettre sus une armée navale pour envoyer vers l'Espagne. Par. le Blanc, 1597. = Les causes de la guerre civile de France. Par. Morel, 1597. = Discours veritable de la defaite du S. de S. Laurens, Lieuten. du Duc de Mercœur, par le Mar. de Brissac. Par. Morel, 1597 = Edict du Roy pour l'establissement & creation d'un bailliage en sa ville de Soissons. Par. Patisson, 1596. = Disc. de ce qui s'est passé en la celebration de mariage d'entre le Roy d'Espagne & Marguerite d'Autriche ; & d'Isabelle d'Espagne avec l'Archiduc Albert. Par. le Noir, 1599. = Copie d'une missive escrite de Seville en Espagne, conten. les executions de l'armée Angloise, du 29 Juin 1596, en la prise des Havres & ville de Cadix en Espagne. Par de Monstrœil, 1596. = Disc. de l'usure, par René BENOIST. = Briefve responce d'un Catholique Franç. à l'apologie ou deffence des Ligueurs & perturbateurs du repos public, se disant faussement Catholiques unis les uns avec les autres. Bordeaux, 1586. = Ordonnance du Roy sur le fait de ceux de la nouvelle opinion & leurs associés. Par. Morel, 1577.

N° 3072. p. 296 « Recueil concernant les regnes d'Henry IV & Louis XIII, depuis 1590 jusqu'en 1619. in-8°. vel. ».

« Harangue faite au Roy par MM. de la Court du Parlement, sur la rupture des prisons du Grand-Chastelet, faiste la nuit du 13 Juin 1616. = L'heureuse trompette pour la paix. Paris, Bourriquant, 1615. = La proportion faite à la Noblesse françoise du party du Prince de Condé estant dans Chasseau-Thierry, par un fidelle serviteur du Roy par eux pris à rançon. Paris, du Breuil, 1615. = *Advis de Maistre Guillaume à Sa Sainteté, sur le different qui est entre lui & les Venitiens. 1607.* = Conseil donné par un Suisse catholique, pour la pacification des troubles de ce Royaume. 1590. = Les quatre Ministres de Charenton bâillonnés par quatre proportions faites au Baron de l'Espiceliere, de la Religion prétendue, ensemble la response au livre intitulé, la caballe des jesuites. Paris, Cottreau, 1618. = Manifeste pour le public au Roy, pour le bien de son Royaume &

soulagement du peuple. Paris, Mesnier, 1620. = Le triomphe & cérémonies du baptesme de Mgr le Dauphin & de Mesdames ses sœurs. Paris Bourriquant, 1606. = Arrest de la Cour de Parlement contre Fr. Ravailac. Paris, Vitré, 1610. = Declaration du Roy, en faveur des Princes & Seigneurs qui s'estoient esloignés de Sa Majesté, du 12 May 1617. Paris, Morel, 1617 = *Procès-verbal du crime detestable de trois sorcieres surprises ès faulxbourgs S. Germain-des-Prez. Paris, Moreau, 1619* »